RÉFORME DU COLLÈGE J2 IOURNÉE DISCIPLINAIRE

Vendredi 19 mai 2017. Intervention de Mme Tommasini Yvette, IA-IPR et Mme Amiot Isabelle, chargée de mission HG

Le dispositif de formation en Nouvelle-Calédonie : Isabelle Amiot

6 journées de formation sont organisées

J1 : regroupement dans les établissements avec présentation générale de la réforme

J2 : journée disciplinaire

13 : se déroule dans les établissements, porte sur les EPI et l'AP, travaux en équipe

J4 : regroupement dans les établissements : le numérique éducatif dans le cadre de la réforme du collège (pour les référents numériques)

J5 : regroupement pour journée numérique disciplinaire

J6 : dans les établissements : finalisation des projets d'AP et EPI (initialisés en J3)

Ce dispositif varie en fonction des académies : liberté dans les choix à partir des axes proposés par le ministère.

Les attentes des enseignants et les objectifs de la journée de formation

Préalablement à la journée de formation, un courriel a été adressé à l'ensemble des enseignants afin d'identifier leurs attentes :

- les adaptations de programmes en cycle 3 et 4
- ➤ l'équilibre entre les capacités et les connaissances
- ➢ lien avec le 1° degré
- ▶ l'EMC et le parcours civique (intervention par I. Amiot + journée de formation prévue en septembre)
- ➤ Livret scolaire = LSU
- Le nouveau DNB
- L'HG dans les EPI et les AP : adaptation et activités à mettre en œuvre
- Le bilan de la mise en œuvre des expérimentations
- Le renouvellement des manuels : pose la question de la répartition des financements entre les différentes échelles institutionnelles.
- La démarche prospective : qui, quoi, comment.

Construire une culture commune de la réforme

• Les nouveaux programmes d'HG : l'adaptation au contexte calédonien

Les nouveaux programmes sont en attente de validation et devraient être publiés sous peu pour application en février 2018.

L'ordre des chapitres à l'intérieur des thèmes est laissé à l'appréciation de l'enseignant. Au cycle 3, l'élève découvre l'histoire et la géographique à partir de son environnement proche. Il poursuit la construction de sa perception du temps et de l'espace afin d'identifier de grandes structures.

En Histoire, la classe de 6° amène à étudier l'histoire des faits religieux afin de distinguer l'histoire de la fiction et de confronter les faits historiques et les croyances. Au cycle 3, l'élève entame un travail sur les sources historiques en se confrontant à différentes natures de documents.

- 5°: l'objectif est d'identifier les liens entre religions(s) et pouvoir(s) politique(s): dans quelle mesure le pouvoir politique repose-t-il sur les religions? Dans quelle mesure l'instrumentalise-t-il?
- 4° : découvrir l'histoire des rapports des Européens au monde et les connexions entre les économies et la construction politique de la France
- 3°: importance de l'expérience guerrière au XX° dans l'histoire des relations internationales et la construction politique de la France

En Géographie, le cycle 3 est centré sur le concept d'HABITER (mon espace proche au CM1-CM2 puis on élargit en 6° par emboîtement d'échelle)

- 6°: l'homme peuple, parcourt, aménage: habite la Terre
- 5°: le développement durable et les dynamiques démographiques. Evolution vers notion de développement soutenable (avec intégration d'un pilier culturel)
- 4: mondialisation
- 3°: aménagement. Vise à acquérir des repères sur l'espace national en vue de l'évaluation au DNB. Réinvestissement des concepts travaillés tout au long du collège pour les mettre en œuvre dans le cadre du territoire national. (pas seulement « comment on aménage » mais aussi « pourquoi on aménage »).

• Les parcours : une adaptation calédonienne (PEAC, orientation, civique)

Un parcours CIVIQUE (et pas citoyen), parcours ORIENTATION (et pas Avenir comme en Métropole), un parcours PEAC (Parcours d'Education Artistique et Culturelle).

Ces parcours constituent une somme d'actions que nous réalisons déjà avec les élèves (EMC, visite des institutions) et ne s'ajoutent donc pas aux enseignements. Il convient cependant de valoriser ou mettre en lumière les actions d'engagement menées par les élèves au sein de l'établissement (ex : délégué de classe) ou à l'extérieur (protection de la mangrove).

Ces parcours permettent d'attester d'une ouverture culturelle, professionnelle (via le parcours orientation) et civique au cours des années de collège. TOUS les enseignants participent à la construction de ce parcours (pas seulement les enseignants d'HG)

Mme Amiot participe à la réalisation d'un document commun permettant de structurer la mise en œuvre du parcours civique.

Outil numérique pour le suivi de ces parcours: FOLIOS (développé par l'ONISEP pour les trois parcours) qui va être déployé dans les établissements scolaires, permettant de construire le livret de suivi des parcours des élèves.

Dans le cadre du DNB, l'élève devra présenter une action qu'il a menée dans un de ses parcours au cours.

• L'organisation des enseignements obligatoires en NC

Les élèves ont : 27h de cours en 6° 26h30 de cours en 5° 26h00 de cours en 4° et 3° Au sein de cet horaire obligatoire, les élèves reçoivent :

- des enseignements communs (ou « traditionnels ») : entre 22 et 24h en fonction des niveaux
- des enseignements complémentaires : les AP et les EPI qui correspondent à une mise en œuvre « différentielle »

• Nouveautés du Brevet : un DNB plus complet

Porte sur l'intégralité du cycle 4

Epreuve 1 : écrite, disciplinaire : Français, Histoire, géographie, EMC. Construite avec une thématique commune. A pour objectif de valider les compétences du socle suivant 4 niveaux : insuffisant, satisfaisant, maitrisé, dépassé

Durée : 5 heures étalées sur toute la journée.

Est composée de deux parties :

- le matin : on travaille la compétence « Analyse et compréhension de textes et de documents », « maîtrise de différents langages ». Epreuve d'HG-EMC dure 2 heures, sur 50 points (20+20+10) et porte sur un corpus documentaire puis pause 15min. Epreuve de français sur corpus documentaire : 1 heure. Le corpus documentaire d'HG peut être utilisé pour l'épreuve de français.
- Après-midi : 1 heure en français : écriture puis pause 15 minutes et enfin 1 heure : dictée.

Epreuve 2 : écrite dans laquelle on mêle les épreuves : ex : HG-Lettres avec une thématique commune

Epreuve 3: a lieu en cours d'année, à l'oral : repose sur un EPI que l'élève choisit de présenter, soit sur un des parcours. Porte sur tout le cycle 4. C'est une SOUTENANCE : ce qui est évalué, ce n'est pas la qualité du projet mais la capacité de l'élève à présenter son projet, ses motivations, exposer sa démarche, les capacités, méthodes, savoir-faire et connaissances développées par l'élève au cours de ce projet. 5 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien (ou 10 minutes d'exposé et 5 minutes d'entretien si les élèves sont en groupe = 2 ou 3 élèves maximum)

Détail de l'épreuve 1, partie HG :

Exercice 1: Analyse et compréhension de textes et de documents (20 points)

L'élève doit analyser un corpus d'un à deux documents sur le programme d'Histoire ou de Géographie, à partir de questions et consignes qui ont pour objectif de guider le candidat pour vérifier la maîtrise des compétences :

- identifier le document
- dégager le sens général
- prélever des informations
- porter un regard critique permettant d'identifier l'intérêt ou les limites du doc.

Exercice 2 : maîtrise des différents langages pour raisonner et utiliser les repères d'HG (20 points)

Les élèves doivent rédiger un développement construit répondant à une question d'histoire ou de géographie (15 points)

Vérification de la maîtrise d'un autre langage (croquis, schéma, frise chronologique) (5points)

Exercice 3 : mobiliser des compétences relevant de l'EMC (10 points)

A partir d'une problématique d'EMC qui relève d'un cas pratique (ex : la laïcité au collège), l'élève doit répondre à quelques questions (possibilité d'avoir des documents). La production de l'élève doit montrer qu'il maîtrise les différentes dimensions (sensibilité, jugement, droit et règle, engagement)

Les sujets zéro du DNB sont disponibles sur le site Eduscol.